

SERMAISE ET VOUS

Edition n° 22 - Mai 2013

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS INFORME !



CORBREUSE



Samedi 25 et dimanche 26 mai

Nous sommes tous des héros



Intervillage 2013

Venez nombreux

Renseignements aux
06 12 80 18 60 ou 06 76 06 06 03

DATES A RETENIR

8 MAI 2013

COMMEMORATION VICTOIRE 1945

Organisée par la Municipalité

Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

25-26 MAI 2013

INTERVILLAGES A CORBREUSE

Organisés par la Municipalité & le

Comité des fêtes

Renseignements : ☎ 06 12 80 18 60

31 MAI 2013

FETE DES VOISINS

Organisée par les Sarmates

Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

01 JUIN 2013

FETE DU MESNIL

Organisée par le Hameau Mesnilois

Festive

Renseignements : ☎ 01 69 94 02 07

08 JUIN 2013

SOIREE THEATRE

Organisée par BVS THEATRE

Renseignements : ☎ 06 85 32 84 16

07-08 JUIN 2013

GALA DE DANSE

Organisé par l'ASLS

Renseignements : ☎ 06 31 34 29 22

12 JUIN 2013

AUDITION DE MUSIQUE

Organisée par l'ASLS

Renseignements : ☎ 06 31 34 29 22

18 JUIN 2013

COMMEMORATION APPEL DU

GENERAL DE GAULLE

Organisée par la Municipalité

Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

21 JUIN 2013

FETE DE LA MUSIQUE

Organisée par l'ASLS

Renseignements : ☎ 06 31 34 29 22

22-23 JUIN 2013

20 ANS DU FCSR

Organisé par le Football Club de
Sermaise

Renseignements : ☎ 06 83 32 01 82

PROGRAMME DES INTERVILLAGES 2013

LE SAMEDI 25 MAI 2013

🕒	Jeu	Thème	Inscription auprès de	Participants
14H30	FIL ROUGE : PUZZLE	Réaliser au terme du week-end un puzzle de 1000 Pièces	Anne Beaujouan & Françoise Saulgrain ☎ 06 50 20 30 10	Autant de participants que souhaite le village Pas de limite d'âge
14H30	KRYPTONITE	Marquer le plus grand nombre de points en abattant des quilles selon les règles adaptées du Mòlkky	Jean-François Saulgrain & Jacques ☎ 06 50 20 30 10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 fille et un garçon de - de 16 ans ▪ 1 femme et 1 homme de 16 ans à 59 ans ▪ 1 femme et 1 homme de 60 ans et +
15H15	BABAR AUX JEUX OLYMPIQUES	Course en relais à 4 pattes. L'objectif est de ramasser le + d'anneaux à l'aide d'une trompe de BABAR. Le parcours est parsemé d'obstacles à franchir sans faire tomber les anneaux.	Magali Hautefeuille ☎ 06 83 44 96 36 Isabelle Daviot ☎ 06 60 35 54 76	Minimum 1 participant de chaque catégorie d'âge (sans limite) 5/7 ans, 8/9 ans, 10/11 ans 1 arbitre par village
15H45	ENTRAINEMENT JEDI AU SABRE LASER	Le sabre laser doit suivre un parcours en un minimum de temps avec un minimum de touches	Valérie Lacoste ☎ 06 81 17 28 24	4 personnes sans contrainte d'âge
16H30	SPIDERMAN VOLE AU SECOURS DE SA BIEN AIMEE (Adultes mixte)	Sur un parcours à obstacles, établir le meilleur temps en équipe	Sandrine Morvan ☎ 06 31 34 29 22	4 Peter Parker par village (2H/2F) 5 Ennemis de Spiderman (lanceur de ballon par équipe adverse) 1 arbitre par village
16H30	SPIDERMAN VOLE AU SECOURS DE SA BIEN AIMEE (Ados mixte)	Sur un parcours à obstacles, établir le meilleur temps en équipe	Sandrine Morvan ☎ 06 31 34 29 22	4 Peter Parker par village (2G/2F) 5 Ennemis de Spiderman (lanceur de ballon par équipe adverse) 1 arbitre par village
17H45	RUN AND BIKE	1 relais par équipe (un chouchou par équipe que le 1 ^{er} coureur transmet au couple coureur VTT, peu importe celui qui porte le chouchou entre le cycliste et le coureur	Bertrand Houel & Corinne Le Cleizio ☎ 01 60 81 01 55	3 adultes ou ados (mini 14 ans, nés en 1999 et avant) par équipe (1 coureur à pied, 2 run and bike), chaque village présentera au minimum 3 équipes mixtes

LE DIMANCHE 26 MAI 2013

🕒	Jeu	Thème	Inscription auprès de	Participant
9H15 9H30 9H45 10H00 10H15 10H30	CROSS	Effectuer le parcours au plus vite	Emmanuel Gilot & Carole Gilot ☎ 06 81 79 62 07	Mixte -Année de naissance 1999-2000 =1200m Mixte -Année de naissance 2001-2002 =1200m Mixte -Année de naissance 2003-2004 = 900 m Mixte -Année de naissance 2005-2006 = 700 m Mixte -Année de naissance 2007-2008 = 300 m Mixte -Année de naissance 2009-2010=100 m
11H00	CAPITAIN AMERICA	Ce jeu est basé sur la règle officielle de l'Ultimate adaptée pour respecter des critères de temps	Cédric Sibold ☎ 07 62 69 40 47 Jean-Louis Ringuedé ☎ 06 12 80 18 60	2 équipes de 6 joueurs + autant de remplaçants qu'on veut. Mais obligation d'avoir au minimum 1 femme et 1 homme sur le terrain
13H00	LES HEROS VONT A LA PECHE	Transporter les puzzles d'un jeu à l'autre Bac avec du sable / Carton à trous / Assiette avec du sucre / Saladier avec de l'eau / Plateau pour assembler les puzzles	Vanessa Rodrigues ☎ 06 87 50 54 22	6 enfants par village : 5 / 6 / 7 / 8 et 9 ans (2) 14 adultes pour tenir la bâche
13H45	SPIDERMAN TISSE SA VOILE	1 joueur part du centre et s'éloigne en déroulant la ficelle de ses 10 m. Arrivée au terme du déroulage, le participant passe le relais à 2 joueurs qui tiennent chacun d'une seule main le bâton. Interdiction de changer de main après le départ	Jacqueline Besse ☎ 06 80 71 13 62	3 joueurs de 18 ans et plus
14H00	LES 4 FANTASTIQUES	Faire un parcours chronométré avec un relais en transportant des boules de pétanque	Laurent Martinez ☎ 07 62 69 40 47 Jean-Louis Ringuedé ☎ 06 12 80 18 60	4 enfants de 2000 à 2002 pour l'équipe relais 1 ou 2 4 enfants de 1997 à 1999 pour l'équipe relais 1 ou 2
14H45	LA NAISSANCE D'UN HEROS	Suivre un parcours dans les meilleurs délais	Emmanuel Gilot ☎ 06 81 79 62 07	2 hommes / 1 femme + 6 porteurs + 18 ans
15H45	LE QUIDDITCH	Accumuler le plus grand nombre de balles dans un seau en un temps limité	Jean-Christophe Papin ☎ 06 60 33 60 31	4 adultes +16 ans porteurs / 2 enfants portés - 2 enfants lanceurs -1 enfant réceptionneur (2004-2005-2006-2007/1 enfant ramasseur de balle (2007 et +)
16H30	BABAR & LES ANNEAUX VOLANTS	Récupérer le maximum de bracelets	Jacqueline Besse ☎ 06 80 71 13 62	3 responsables d'un même village et à défaut d'un responsable un conseiller municipal
17H00	A LA DECOUVERTE DE NOS HÉROS	Répondre correctement à 10 questions en un temps imparti	Jean-Louis Ringuedé ☎ 06 12 80 18 60	4 membres du conseil municipal dont, obligatoirement, le Maire. Les 6 villages jouent en même temps



COMPTE RENDU DES PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 28 JANVIER, 15 & 25 AVRIL 2013

RYTHMES SCOLAIRES

➤ Considérant :

- Que la réforme des rythmes scolaires aura de nombreuses répercussions dans notre commune, sur l'organisation des activités périscolaires, mais aussi sur les transports, la restauration scolaire, le fonctionnement des associations sportives et culturelles,
- Que l'application de la réforme des rythmes scolaires implique une vraie réflexion sur l'accueil du périscolaire : tant en matière organisationnelle qu'en matière de financement,
- Que la réflexion ne peut se limiter à l'échelle communale, mais qu'elle implique l'échelle intercommunale.

En effet, la communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix, à laquelle adhère notre commune, a compétence en matière d'accueil de loisirs, lequel service est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, tous les mercredis et les vacances scolaires, de 7 à 19 heures,



➤ Considérant également que certaines communes de la communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix, sont organisées en « regroupement pédagogique » avec des communes regroupées dans le périmètre de la communauté de communes de l'ETAMPOIS et qu'il convient donc de pousser la réflexion à l'échelle supra-intercommunale,

Le Conseil Municipal à l'unanimité a sollicité une dérogation afin de repousser l'application de la réforme des rythmes scolaires, à la rentrée scolaire 2014.

DIAGNOSTIQUE ECOLOGIQUE ET ADHESION A NATUREPARIF

Faisant suite à la première phase du projet Atlas de la biodiversité qui s'est déroulée en 2011 et 2012 sur notre commune, le conseil municipal à la majorité et sur avis de la commission environnement, a décidé de lancer le diagnostic écologique sur Sermaise avec le cabinet ALISEA.



En parallèle, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'adhésion à Natureparif, agence régionale ayant pour objet la mise en place et la gestion d'un système d'observation sur les écosystèmes et leur évolution en terme de biodiversité, de ressources naturelles et géologiques, de patrimoine naturel et d'impact du changement climatique pour l'ensemble du territoire

FINANCES : COMPTES 2012 & BUDGET PRIMITIF 2013

Compte de gestion 2012	Dépenses	Recettes
Section investissement	384 317 €	387 311 €
Section fonctionnement	1 070 124 €	1 394 693 €

Budget primitif 2013	3 593 034 €
dont Budget fonctionnement	1 493 342 €
Budget investissement	2 099 692 €



Pour l'année 2013, les plus grosses dépenses d'investissement concerneront :

- Les travaux de rénovation et de réhabilitation de la rue Paul Blot, des abords de la mairie et du parking, première phase du projet de rénovation du cœur de bourg,
- Les travaux de rénovation, de réhabilitation et mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) de l'école maternelle,
- La création d'un accès écoles, aux normes PMR, route de Mondétour, avec aménagement de voirie pour le stationnement des cars. Cet accès sera utilisé par les enfants qui empruntent les transports communaux. Prévu en 2012, il devrait être réalisé cette année,
- La création d'une liaison douce piétonnière entre le hameau de Bellanger et le croisement de la rue de la gare avec un éclairage adapté, si les avis attributifs de subvention nous sont donnés avant l'été.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2013



Conformément à l'engagement pris lors de la campagne électorale de modérer les hausses d'impôts locaux, **le conseil municipal a gelé pendant trois ans les taux d'imposition communaux** et a reconduit à l'identique ceux votés en 2007 pour 2008, 2009 et 2010. En 2011 le conseil municipal, dans un contexte de baisse très sensible des recettes extra-communales avait décidé à la majorité de relever les taxes communales de 2%.

Pour 2013, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter cette année encore les taux d'imposition communaux et donc de reconduire ceux votés en 2011 et 2012. Cette stabilité est possible grâce à une très bonne gestion et une rationalisation des dépenses, d'autant plus nécessaires que les recettes extra-communales restent en deçà des montants que nous percevions avant 2010. **Sur l'ensemble de la mandature le taux communal n'aura donc augmenté que de 2%, faisant de Sermaise une des communes françaises les plus modérées et rigoureuses sur ce point.**

	2007 / 2008 / 2009 / 2010	2011 / 2012 / 2013
Taxe d'habitation	13,36 %	13,63 %
Taxe sur le foncier bâti	13,36 %	13,63 %
Taxe sur le foncier non bâti	61,96 %	63,20 %

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'augmentation éventuelle de la base d'imposition, à laquelle s'applique le taux voté par le conseil municipal n'est pas du ressort de la commune, mais résulte d'une valeur locative évaluée et revalorisée par un coefficient voté annuellement par le parlement.

ROSIERE 2013

Très vieille tradition communale, le conseil municipal a élu à la majorité, rosière 2013, Mademoiselle Jeannie BOUDSOCQ parmi 4 candidates en lice après appel de candidature auprès des jeunes filles ayant 18 ans en 2013 et demeurant dans la commune depuis plus de dix ans.

C'est la 103ème Rosière Sarmate.

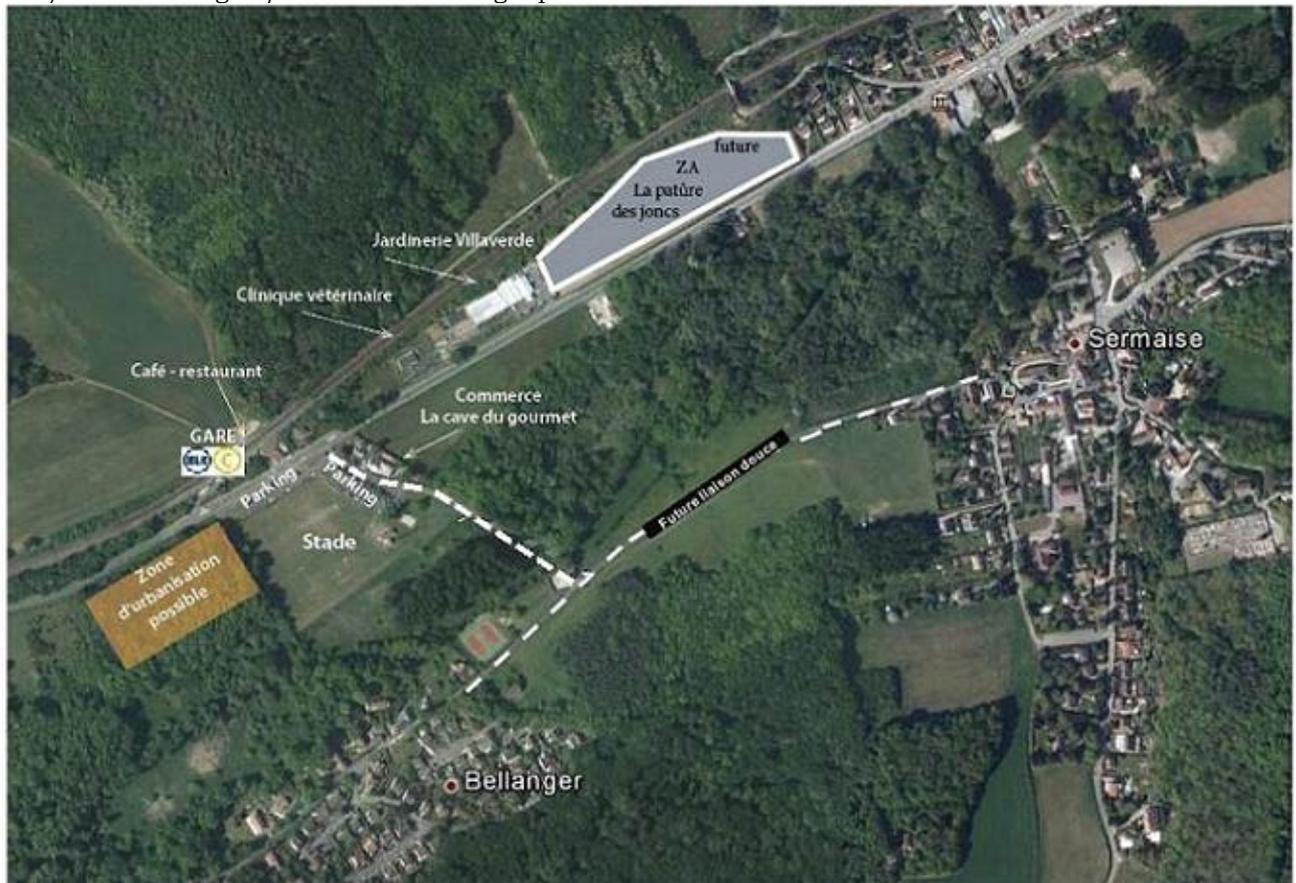
Son couronnement a eu lieu en présence de sa famille et de nombreux Sarmates lors de la fête de la Saint Georges, le dimanche 21 avril 2013.



AVIS SUR LE SDRIF

Le Schéma Directeur Régional d'Ile de France de 2008 prévoyait une pastille d'urbanisation à proximité de la gare.

Afin de bénéficier du levier de développement territorial que constitue une gare, la commune **demande la réattribution dans le SDRIF 2013 d'une pastille d'urbanisation préférentielle** dans le quartier gare. Cette zone est constituée d'un boisement assez récent de sapins ayant peu de valeur écologique. Il est important de noter que dans le même secteur (cf. plan ci-dessous) la CCDH porte un projet de zone d'activités « La pâture des joncs » et qu'il y existe déjà des activités de service et de loisirs. Cette nouvelle zone d'urbanisation pourrait-être en connexion avec le hameau de Bellanger, une liaison douce étant prévue à très court terme entre ce hameau et la gare. Il est de plus prévu à terme de relier le bourg principal (mairie-école) et le secteur gare/hameau de Bellanger par une liaison douce continue.



LES BREVES D'ACTUALITÉ

VIDE GARAGE AU MESNIL

Le vide garage du Mesnil est organisé pour la troisième année sur tout le hameau, le samedi 1 Juin 2013 de 9h à 19h. Seules les personnes habitant sur le hameau du Mesnil peuvent exposer leurs objets devant leur porte sans se mettre sur la voie publique. Aucune participation n'est demandée aux habitants.

Un courrier d'inscription au « vide garage » leur sera mis dans leur boîte aux lettres vers le 15 Mai.

Pour tout contact Mme COLAS Sophie sojexa@free.fr

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE



L'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) « **Le Panais** » vous propose de profiter de légumes Bio, produits à Dourdan par son partenaire maraîcher, tous les mardis entre 18h et 19h30. Bénéficiez aussi d'autres produits issus de l'agriculture biologique locale (pain, farine, viandes...).

Contact : par téléphone au **06.82.74.01.74** - contactPanais@gmail.com

AMAP
PANier
DourdanAIS